

Salaberry - de - Valleyfield

BULLETIN MUNICIPAL

OCTOBRE-NOVEMBRE 2017



EN BONNE VOIE

La phase 1 des travaux d'infrastructures du pôle institutionnel va bon train. Les derniers tronçons seront réalisés avant l'hiver. Au printemps prochain, la seconde couche pourra alors être mise en place. Rappelons que la première phase s'inscrit dans un projet d'investissement majeur s'échelonnant sur trois ans et visant à remplacer des conduites vétustes et la chaussée endommagée de ce secteur névralgique de la ville.



UBI LUX IBI LABOR

Ces mots latins signifient « Du travail, jaillit la lumière ». La devise campivallensienne reflète bien mes sentiments présentement. Je vous écris une dernière fois en tant que maire de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield. J'ai passé vingt-deux ans de bonheur avec vous, chers citoyens. Nous nous sommes souvent retroussés les manches afin de trouver des solutions, des compromis, un peu à l'image de la Soupe aux boutons, ce conte pour enfants de Disney où l'on nous

apprend que l'on peut transformer une soupe terne en un plat délicieux, santé et le partager! Nous avons été créatifs, avons innové et avons transformé ensemble notre ville. Elle est belle notre ville. Elle nous remplit de fierté.

Notre devise, *Ubi lux ibi labor*, comme notre ville, nous inspire tous les jours. Malgré le fait que ces mots furent prononcés en 1945 pour la toute première fois, lorsque le conseil de ville adopta ses armoiries, ils résonnent encore pleinement aujourd'hui. Nous avons l'obligation, comme citoyennes et citoyens, de faire en sorte que notre société, notre milieu de vie et notre famille participent à l'édification et à l'épanouissement de notre ville. Cette devise m'a inspiré tout au long de ce parcours de vingt-deux ans durant lesquels j'ai nourri et partagé le rêve collectif et inspirant de nous démarquer, de briller et certainement d'être meilleurs, de sorte que nos enfants aient le goût de vivre ici et de s'y investir.

Comme père, et aujourd'hui grand-père, j'ai un penchant prononcé pour notre jeunesse, notre avenir. C'est elle qui guide nos gestes quotidiens; son respect pour la planète entière nous conduit à réaliser des aménagements urbains plus adaptés au côté humain de notre citoyenneté. Vivre pleinement sa ville au quotidien, être fier et équitable : voilà le souhait que les membres du conseil municipal et moi-même formulons au terme de ce mandat riche en réalisations.

Denis Lapointe,
Maire



ACTUALITÉ

Un premier crédit DE TAXE FONCIÈRE

Salaberry-de-Valleyfield dispose d'atouts concurrentiels forts et de plus en plus connus. Ses grands terrains, son positionnement géographique et logistique (port, CSX) stratégique et une impressionnante capacité énergétique très prisée (gaz, électricité, eau brut non chlorée), lui permettent de se démarquer sur un marché fortement concurrentiel, où chaque ville tente d'attirer investisseurs et entrepreneurs.

Savez-vous que malgré cela, sa candidature peut être rejetée sans même être étudiée? Pour les grands investisseurs, le crédit sur la taxe foncière est souvent une condition indispensable à l'admissibilité. C'est pour cela que la Ville s'est dotée, depuis la séance du conseil d'août, d'un crédit sur la taxe foncière industrielle visant à maximiser l'implantation de



projets d'investissements majeurs; seules les créations d'évaluation foncière d'un minimum de 5 000 000 \$ peuvent avoir accès au programme.

L'offre consentie aux industriels se situe dans la moyenne. En effet, la Ville accorde un rabais maximal totalisant 1 000 000 \$ sur trois ans (année 1 : 100 %, année 2 : 50 %, année 3 : 50 %). Concrètement, un projet manufacturier de 200 emplois, d'une valeur foncière de 30 000 000 \$, bénéficiera d'un rabais de 756 000 \$ la première année (taux de taxation : 2,52 %), mais de 244 000 \$ la seconde année, car elle aura atteint le maximum admissible.

Rivière Saint-Charles

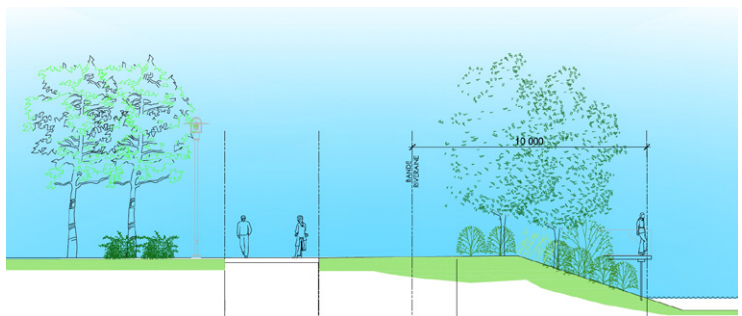
NOUVEAU PARC LINÉAIRE

Le réseau cyclable et piétonnier municipal ne cesse de prendre de l'expansion. Cette année, un lien est mis en place, entre la rue Dufferin à l'est et la rue Saint-Charles à l'ouest, sous la forme d'un parcours panoramique et fonctionnel le long de la rivière Saint-Charles.

L'intérêt de ce projet est d'inciter de plus en plus de citoyens à se déplacer à pied, en vélo, en patin à roues alignées... bref, à favoriser la mobilité active dans un milieu urbain sain et beau. Ce sentier polyvalent de 1,4 km multiplie d'ailleurs les aires de détente, propices aussi aux rencontres, en plus de redonner accès aux rives. Il est en effet ponctué de percées visuelles sur la rivière, de haltes-belvédères, de fontaines à eau, de supports à vélos, de bancs et de tables à pique-nique ainsi que de points de mise à l'eau pour les petites embarcations sans moteur (canot, kayak, etc.).

Par ce type de réalisations, la qualité de vie des citoyens s'améliore comme cela est souhaité dans notre PADD-E (Plan d'Action en Développement Durable avec une majeure en Environnement).

Cette réalisation sera achevée à la mi-décembre. À long terme, deux petits stationnements, situés aux extrémités des rues Gurnham et Parent, faciliteront l'accès.



ÉLECTION
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD
MUNICIPALE
2017
Je vote!

ÉLECTION MUNICIPALE

Faites votre choix
AU BON ENDROIT

Dans le cadre de l'élection municipale du dimanche 5 novembre, les électeurs sont conviés aux urnes entre 10 h et 20 h. Ils doivent se présenter au lieu de votation dédié à leur quartier, soit pour :

- **le district numéro 1 — Grande-Île** — à l'école Montpetit (537, rue Montpetit)
- **le district numéro 2 — Nitro** — à l'école Élisabeth-Monette (10, rue Kent)
- **le district numéro 3 — Georges-Leduc** — à l'école Gault (17, rue Gault)
- **le district numéro 4 — Champlain** — au Centre Nouvel Envol (115, rue Saint-Charles)
- **le district numéro 5 — La Baie** — à l'école Frédéric-Girard (84, rue Quevillon)
- **le district numéro 6 — Robert-Cauchon** — à l'école Edgar-Hébert (161, rue Saint-Thomas)
- **le district numéro 7 — Jules-Léger** — à l'école Baie-Saint-François (70, rue Louis-VI-Major)
- **le district numéro 8 — Saint-Timothée** — au Centre sportif et culturel (4949, boulevard Hébert)

Les électeurs qui souhaitent se prévaloir du vote par anticipation devront, pour leur part, se déplacer le dimanche 29 octobre ou le lundi 30 octobre, entre 12 h et 20 h. À cette occasion, un seul bureau de vote sera ouvert au Salon Empire de l'Hôtel Plaza Valleyfield situé au 40, avenue du Centenaire.



Secteur paisible à proximité de tout LE QUARTIER SAINT-TIMOTHÉE

La vie à Salaberry-de-Valleyfield, c'est aussi le plaisir de prendre part à celle de son quartier. Dans cette édition, découvrez ou redécouvrez le quartier Saint-Timothée.



LA PETITE HISTOIRE

Avant le regroupement municipal, le quartier de Saint-Timothée était un village (fondé en 1919) développé autour de sa rue principale. La rue Saint-Laurent sillonne entre la rivière et les maisons au cachet séduisant jusqu'à sa sublime église (rebâtie en 1909). Le quartier est le plus grand de la ville (73 km²), mais aussi le plus agricole : ces terres occupent 73 % du territoire. Malgré cela, le quartier est très attachant. Vallonnés, riches de leurs arbres matures, tous les secteurs de Saint-Timothée sont accueillants et inspirent la quiétude.



GRANDES ARTÈRES

Situé à la lisière du territoire de Beauharnois et surplombé par le pont Serge-Marcil, le quartier donne avantageusement accès aux autoroutes 530 et 30. En outre, il est traversé par les boulevards Gérard-Cadieux Est, Hébert et Pie XII. Le rang Sainte-Marie Est et la rue Saint-Laurent, aux caractères plus ruraux, font également partie du paysage du quartier.

PARC RÉGIONAL DES ÎLES-DE-SAINT-TIMOTHÉE

Le célèbre Parc régional des Îles-de-Saint-Timothée est un trésor naturel constitué principalement de deux îles. Au printemps et à l'automne, on s'aventure dans les sentiers d'où l'on peut observer la faune et la flore (panneaux d'interprétation). La reine de l'été, c'est bien sûr la plage sablonneuse avec ses aires de pique-nique, sa grande structure de jeux et ses équipements nautiques à louer. En hiver, l'endroit vit tout autant grâce au calendrier d'animation, aux feux de camp et aux activités (patin, glissade, raquette, etc.).





DÉSIGNATIONS TOPONYMIQUES

Deux grandes bénévoles, fortement impliquées dans leur communauté timothoise, ont été honorées ces deux dernières années. Mme Gisèle Guérin Rémillard laisse son nom à un sentier comestible situé derrière la caserne de sécurité incendie Roma-Bougie, alors que Mme Cécile Deschamps a vu le sien attribué à un espace vert, situé à l'entrée ouest du Parc régional des Îles-de-Saint-Timothée, où devrait se développer à long terme des aménagements sportifs.

CENTRE SPORTIF ET CULTUREL

Lieu de rendez-vous clé, le Centre sportif et culturel offre plusieurs activités comme le patin ou le hockey, dans leur version libre comme dans leur version encadrée. Trois salles peuvent se transformer pour recevoir les groupes en réunion ou lors d'événements. Le bâtiment compte aussi la succursale de la bibliothèque.

Le saviez-vous? La succursale de la Bibliothèque Armand-Frappier, créée suite au regroupement municipal en 2002, est le lieu de 4 200 transactions en moyenne par mois, pour un total de plus de 50 400 par année! Enrichie au fil du temps, la collection compte à ce jour plus de 24 000 documents, 1 338 DVD et 300 CD de musique.

À VOS VÉLOS!

Une piste cyclable fait le tour du Parc régional des Îles-de-Saint-Timothée, emprunte la rue Saint-Laurent jusqu'au parc de la Pointe-aux-Érables, continue jusqu'au barrage de Saint-Timothée et traverse l'Île Saveuse jusqu'à l'Île aux Vaches où, l'été, une navette fluviale conduit aux Cèdres.

ONZE PARCS DE QUARTIER

Le quartier compte onze parcs de quartier auxquels deux parcs-écoles s'ajoutent (école primaire Marie-Rose et école Saint-André). Une grande partie des espaces de jeu ont été remis à neuf depuis 2011. C'est d'ailleurs maintenant au tour du parc Lauzon de bénéficier de réfections.



OCTOBRE

13 octobre
SOIRÉE POÉSIE
MUSO | 19 h 30
lemuso.com



15 octobre
Les P'tits Dimanches
BRIMBELLE - CHANSON
Pour les 2 à 8 ans
Salle Albert-Dumouchel
14 h | \$
valspec.com



19 octobre
Vikings : MYTHE ET RÉALITÉ
Conférence
Bibliothèque Armand-Frappier
19 h | Gratuit | Réservez

19 octobre
NOÉMIE SHEILLA RIOUX
Concert intime
La Factrie | 19 h | Gratuit

20 octobre
LA NUIT DES SANS ABRI
Parc Delpha-Sauvé | Gratuit | 



21 octobre
LES SAMEDIS DANSANTS
AVEC ORCHESTRE
Édifice Gaëtan-Rousse
19 h à 23 h | Gratuit

27-28-29 octobre
aMUSOns-nous
LA CHASSE AUX FANTÔMES
MUSO | 13 h à 17 h | \$
lemuso.com



29 octobre
Les P'tits Dimanches
SOUS LA POUSSIÈRE - THÉÂTRE
Pour les 7 à 11 ans
Salle Albert-Dumouchel
14 h | \$ | valspec.com

29-30 octobre
VOTE PAR ANTICIPATION
(page 3)

NOVEMBRE

5 novembre
ÉLECTION (page 3)

6 au 11 novembre
VENTE DE LIVRES
D'OCCASION
Bibliothèque Armand-Frappier

16 novembre
CONCERT INTIME
La Factrie | 19 h | Gratuit

18 novembre
LES SAMEDIS DANSANTS
AVEC ORCHESTRE
Édifice Gaëtan-Rousse
19 h à 23 h | Gratuit

18 novembre
OPÉRATION DÉCHIQUETAGE
Écocentre
Preuve d'adresse obligatoire

18 et 19 novembre
SALON DES ARTISANS
DU SUROÏT
Centre sportif et culturel
10 h à 16 h | 

19 novembre
Les P'tits Dimanches
PAPOUL - THÉÂTRE
Pour les 3 à 6 ans
Salle Albert-Dumouchel
14 h | \$ | valspec.com



20 novembre
LES TRAVAILLEURS ET
TRAVAILLEUSES DE LA
MONTREAL COTTON
Conférence de Micheline
McSween et Sylvie Abel
Société d'histoire et de généalogie
de Salaberry
Édifice Raphaël-Barrette
19 h 30 | Gratuit

25 novembre
VENTE DE LIVRES
Société d'histoire et de généalogie
de Salaberry
Édifice Raphaël-Barrette
2^e étage | 13 h à 16 h



26 novembre
Les P'tits Dimanches
THÉO ET FREDO - VARIÉTÉS
3 à 10 ans
Salle Albert-Dumouchel
14 h | \$ | valspec.com

30 novembre
Soirée parents enfants :
TRUCS DE LECTURE
Bibliothèque Armand-Frappier
19 h | Gratuit | Réservez

25 novembre
CONCERT DE NOËL
Chœur des Gondoliers
Édifice Gaëtan-Rousse
19 h 30 | \$

3 décembre
CONCERT DE NOËL
DE LA VILLE
Big Band du Suroît et le band de
l'Église Carrefour du Suroît Salle
Albert-Dumouchel | 14 h Coût :
apportez des denrées non
périssables

Les mardis 24 et 31 octobre et 14, 21 et 28 novembre
CINÉ-CLUB D'ALBERT
VALPSEC | 19 h | \$



Activités SPORTIVES

PATINAGE INTÉRIEUR

Aréna Salaberry | 158, rue Nicholson
Centre civique | 84, rue Marquette
450 371-6624, poste 50
centressportifsvalleyfield.com

HOCKEY LIBRE INTÉRIEUR

Aréna Salaberry | 158, rue Nicholson
Centre civique | 84, rue Marquette
450 371-6624, poste 51
centressportifsvalleyfield.com

BAIGNADE LIBRE

Cité des Arts et des Sports
450 373-6573 | complexesportifcas.com

À la bibliothèque ARMAND-FRAPPIER

HEURE DU CONTE

Pour les 3 à 7 ans
24-31 octobre | 10 h
28 octobre, 18 novembre, 2 décembre | 10 h 30
Gratuit | Réservez

ATELIERS D'INITIATION AUX LIVRES NUMÉRIQUES

11 octobre et 15 novembre | 18 h
Bibliothèque Armand-Frappier
Gratuit | Réservez

Expo AU MUSO

MoCo l'Étoffe d'une ville
En permanence

Peter Rozon : ce qui n'existe plus...
16 novembre au 11 mars



CARNET D'ADRESSES

Bibliothèque Armand-Frappier
80, rue Saint-Thomas | 450 370-4860

Édifice Gaëtan-Rousse
110, rue Mathias | 450 370-4390

Édifice Raphaël-Barrette
222, rue Alphonse-Desjardins

La Factrie
17, rue du Marché | 514 756-4583

MUSO
21, rue Dufferin | 450 370-4855
lemuso.com

Salle Albert-Dumouchel
169, rue Champlain | 450 373-5794
valspec.com

Cité des Arts et des Sports
100, rue Saint-Thomas | 450 373-6573



Sauvez les CITROUILLES!

Une fois l'Halloween passée,
cuisinez-les ou apportez-les à
l'Écocentre!

Vous pouvez aussi les
composter. Un beau geste
pour notre environnement.

ERRATUM – BULLETIN MUNICIPAL DE SEPTEMBRE

2 375 ÉTUDIANTS AU COLLÈGE DE VALLEYFIELD

En septembre, alors qu'il fête son 50^e anniversaire, le Collège de Valleyfield a accueilli 1 230 nouveaux étudiants, mais au total, il en compte 2 375!

DOSETTES DE CAFÉ

Bonne nouvelle! TOUTES les capsules à usage unique de café sont acceptées à l'Écocentre et non pas que celles de marques Tassimo et Keurig. Posez votre geste vert dès aujourd'hui en rapportant vos dosettes! 7

je m'informe

ville.valleyfield.qc.ca



Accueil	450 370-4300
Appels d'offres et approvisionnements ..	450 370-4824
Bibliothèque Armand-Frappier	450 370-4860
- Succursale Saint-Timothée	450 371-6854
Cabinet du maire	450 370-4819
Communications	450 370-4875
Contentieux	450 370-4304
Cour municipale	450 370-4810
Développement économique	450 370-4800
Direction générale	450 370-4800
Écocentre	450 370-4820
Environnement	450 370-4820
Évaluation (taxation) et facturation	450 370-4333
Grefe	450 370-4304
Ingénierie	450 370-4844
Services animaliers	450 377-2428
Licences pour chiens et chats	450 377-2428
Païement des fournisseurs	450 370-4323
Perception des taxes	450 370-4330

Relations avec le milieu	450 370-4800
Ressources humaines	450 370-4805
Sécurité incendie	450 370-4750
Service récréatif et communautaire	450 370-4390
Système automatisé de messages (inscription SAM)	450 370-4533
Traitement de l'eau (poste 4838)	450 370-4770
Travaux publics	450 370-4820
(animaux nuisibles, errants ou morts, bris, collecte des ordures, déneigement, environnement et recyclage)	
Urbanisme et permis	450 370-4310
(construction, rénovation, piscine et abri d'auto)	
Sûreté du Québec (police)	310-4141
Urgence et ambulance	9-1-1

Lors d'une situation d'urgence majeure,
syntonisez la radio locale MAX 103,1 FM

CRÉDITS

Rédaction : Martine Boyer / Céline Cadieux / Michel Joly /
Magali Joubé / Sylvie Péladeau

Photos : Ville de Salaberry-de-Valleyfield, sauf indication contraire

Tirage : 21 000 copies



Publié par le Service des
relations avec le milieu

BLOC-NOTES

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

TVCOGECO Câble 13 – 19 h

21 novembre (télédiffusée)

Sur Internet à compter du jeudi suivant

COLLECTE DES ORDURES ET RECYCLAGE

Aucun changement – Horaire régulier maintenu

COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS

Vos résidus verts seront compostés!

Quatre collectes porte-à-porte :

27 octobre, 3, 10 et 17 novembre.

Pour votre poubelle ou bac roulant, demandez
l'autocollant «résidus verts».

Consignes : ville.valleyfield.qc.ca/residus-verts

ENCOMBRANTS

1^{er} vendredi du mois : 3 novembre et 1^{er} décembre

ABRI D'AUTO TEMPORAIRE POUR VÉHICULE

AUTORISÉ | 1^{er} novembre au 1^{er} mai

La structure doit être conforme au règlement
de zonage. Information : Service de l'urbanisme

REPÈRE DE DÉNEIGEMENT

AUTORISÉ | 1^{er} novembre au 1^{er} avril

Des repères de déneigement peuvent être plantés
s'ils sont situés à plus de 50 centimètres du pavage
ou de la bordure. Il est prudent d'identifier les
structures (muret, clôture, escalier, perron, etc.).

STATIONNEMENT DE NUIT INTERDIT

Du 1^{er} décembre au 1^{er} avril inclusivement entre
minuit et 6 heures du matin – dans toutes les rues
et places publiques de la ville de Salaberry-de-
Valleyfield.

Lors d'une **chute de neige**, il est défendu de
stationner son véhicule en bordure de la rue pendant
plus d'une heure, tant que le déneigement n'a pas
été complété. Des contraventions peuvent être
émises aux propriétaires qui ne respectent pas ce
règlement et les véhicules peuvent être remorqués.
Des frais de remorquage et de remisage seront
alors exigés au propriétaire du véhicule.